

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	34_SEDAINE_75011	Numéro	75111_082_02
Adresse du site	34, rue Sedaine	Hauteur	R+4 (17,15 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Antin Résidences	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de deux antennes dont une inactive sur un azimuth.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	31/07/2020
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	05/08/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	30/10/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de deux antennes dont une inactive couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers l'azimut 90°.		
Distance des ouvrants	Lucarne d'accès terrasse à 4 m	Tilts (degrés)	Entre 4° et 6°
Estimation	90° < 5 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 4 (17,15 m)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Seule la toiture est modifiée. Deux antennes dont une inactive seront installées sur le bâtiment. Les antennes seront installées en retrait des façades afin de minimiser l'impact visuel depuis la rue.		
Zone technique	La zone technique sera située sur la toiture, invisible de la rue. Les équipements seront intégrés en partie par un bardage.		
Hauteur antennes/sol	18,80 m		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 – Crèche HAUT COMME 3 POMMES	42b, rue Sedaine 75011 Paris	RDC 3 m	NON	85m	1,5 V/m soit 4,2 %
2 – Crèche LE PASSAGE DES OURS	38, rue Sedaine 75011 Paris	R+2 11m	OUI	35m	1,4 V/m soit 3,9 %

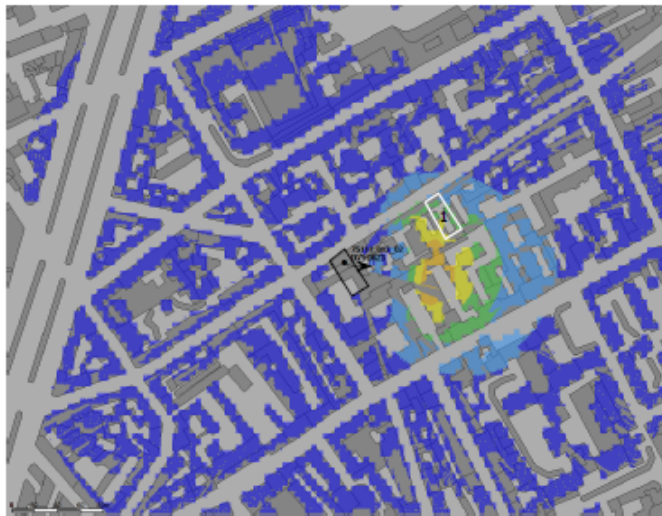
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

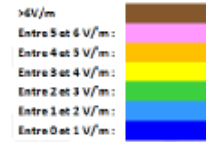


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 8m.



Légende



	Azimut 90°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	8m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Les antennes ne pas visibles depuis la rue depuis ce point de vue

Vue des Azimuts

